



UN NOUVEAU DEPART ?



avril 2015

Le premier CHSCT-M de la mandature issue des dernières élections s'est tenu le 17 mars 2015 sous la présidence de la nouvelle Directrice des Ressources Humaines, Madame Isabelle Braun-Lemaire.

A l'ordre du jour, figuraient les points suivants :

- ▶ approbation du règlement intérieur du CHSCT-M
- ▶ désignation du secrétaire du CHSCT-M
- ▶ présentation du rapport d'activité 2013 du pôle ergonomie
- ▶ bilan du Plan Ministériel Santé, Sécurité et conditions de travail (PSST) 2012-2014 et perspectives 2015-2018
- ▶ point sur la formation

En préalable, les fédérations ont lu une déclaration commune (ci-joint) soulignant la dégradation constante des conditions de vie au travail des agents du seul fait des choix et des orientations politiques conduits depuis plus de 10 ans.

Solidaires Finances a ensuite appuyé ces propos liminaires en dénonçant l'absence de volonté réelle de l'Administration sur ce dossier et de véritable implication des Directions tant au niveau central que local (voir déclaration jointe), et a précisé qu'il y avait urgence à passer de la parole aux actes.

Approbation du règlement intérieur

Solidaires Finances a rappelé qu'en 2012 elle s'était abstenue lors de l'examen du projet de RI type, notamment du fait de la rédaction de l'article 12 concernant le rôle du secrétaire des CHSCT. Cet article mentionnait en effet que « le secrétaire contribue au bon fonctionnement de l'instance et assure un rôle d'impulsion et de suivi des décisions du comité ». Selon les textes, dans la Fonction Publique, il est simplement associé à l'élaboration de l'ordre du jour et il contresigne le procès-verbal. L'expérience a démontré que dans certains départements, cette rédaction avait conduit à des dérives, le secrétaire se considérant parfois comme le représentant de l'ensemble des organisations syndicales et l'unique relais entre celles-ci et l'Administration.

De plus, l'engagement avait été pris de mettre à jour la circulaire ministérielle relative au fonctionnement des CHSCT notamment en intégrant les résultats de la concertation à venir sur les nouveaux droits des représentants des personnels consacrés par le décret Fonction Publique du 27 octobre 2014 et les éléments contenus dans une circulaire Fonction Publique sur l'articulation entre CT et CHSCT dont la publication est attendue en 2015.

L'Administration a donc reporté ce point de l'ordre du jour dans l'attente de la mise à jour de la circulaire, tout en précisant que le RI adopté en 2012 continuait à s'appliquer.

Désignation du secrétaire du CHSCT-M

Comme défini préalablement avec les autres fédérations syndicales, un vote à main levée confirme la désignation dans ce rôle de **Léna LAINÉ**, représentante de **Solidaires Finances**, à l'unanimité des représentants du personnel.

En quelques mots, elle a assuré qu'elle veillerait à l'élaboration de l'ordre du jour en concertation avec les autres fédérations, qu'elle cosignerait le PV, qu'elle serait vigilante concernant la préparation et le suivi des travaux du CHSCT - M mais qu'en aucun cas elle ne serait la courroie de transmission de l'Administration.

Présentation du rapport d'activité 2013 du Pole ergonomie et point semestriel

A l'issue de la présentation de l'ergonome, Thibault ERZERPA, la qualité du rapport, bien que présenté tardivement, est saluée. Ce rapport porte sur 41 saisines donnant lieu pour une part à un traitement sur 2014.

Solidaires Finances met notamment en exergue les moyens du pôle ergonomie qui, en 2013, était composé de 4 ergonomes.

En 2015, le recrutement du 4ème ergonome doit être une priorité pour l'administration, afin de répondre rapidement aux demandes d'intervention en ergonomie, dont 14 % des saisines reçues en 2013 restent en attente, 7 % sont classées sans suite et 79 % ont été prises en charge.

Ces moyens sont indispensables pour permettre l'apport de l'analyse sur l'organisation du travail réel (psychodynamique), le plus en amont possible des projets, en particulier dans le cadre des restructurations continues en matière d'immobilier, de mise en place de nouveaux outils, notamment informatiques (CHORUS, SIRHIUS, ...) ou de réformes organisationnelles.

Il appartient, dans ces scénarii, aux administrations directionnelles de veiller à mettre en œuvre un certain nombre d'exigences rappelées par une note du SG des MEF et d'appliquer les recommandations prescrites par le pôle ergonomie de manière systématique, afin d'adapter le travail à l'homme et prévenir ainsi les risques psychosociaux.

Solidaires Finances a proposé que l'accent soit mis sur la formation des membres des CHSCT afin d'appréhender de manière plus concrète, au travers des jours dus aux élus, l'amélioration de leurs connaissances et de leur permettre de les mettre à profit, notamment dans le cadre des enquêtes diligentées en application de l'article 55 du décret susvisé. **Solidaires Finances** reviendra sur ce sujet au point 5 de l'ordre du jour. Par ailleurs, la demande de cofinancement de 15 000 € d'une intervention en ergonomie à la DDFIP 90 à la Trésorerie de Belfort est validée.

La Présidente souligne l'importance du recrutement d'une personne au sein du Pôle Ergonomie, indique que des retours d'expérience peuvent être envisagés et qu'il doit être clair que les études ergonomiques ne sont pas des expertises au sens du Décret 82-453.

Bilan ministériel Santé, Sécurité et Conditions de travail 2012 -2014 et perspectives 2015 - 2018

En préambule, la Présidente a pris acte de l'impasse à laquelle ont abouti les discussions sur la déclinaison de l'accord Fonction Publique sur la prévention des RPS et de l'impossibilité d'arriver à la signature d'un accord majoritaire.

Solidaires Finances a tenu à rappeler que l'Administration portait seule l'entière responsabilité de cet échec, en poursuivant les politiques de suppressions massives d'emplois, en réduisant de façon drastique le volume des promotions internes, et en refusant d'allouer les moyens humains et budgétaires indispensables à l'élaboration d'un « accord ambitieux ».

La présidente a donc proposé la tenue d'un groupe de travail le 29 mai prochain sur le plan Santé, Sécurité et Conditions de Travail (PSSCT) afin que le sujet soit traité lors du CHSCT-M de juillet 2015.

Sur la méthode, **Solidaires Finances** a demandé que soient intégrés la place et rôle des CHSCT, le droit d'expression des agents (observatoire interne, contribution de Solidaires), le rôle et la place de l'encadrement et les moyens accordés aux acteurs de prévention. **Solidaires Finances** souhaite reprendre à son compte les indicateurs du tableau de veille sociale ministérielle et sa généralisation à l'ensemble des directions. Il réitère son attachement à l'élaboration d'un plan ministériel pluriannuel SSCT intégrant les aspects positifs de l'accord Fonction Publique.

Bilan de formation des membres de CHSCT et perspectives pour le nouveau mandat



Suite à la présentation de la fiche sur ce sujet, **Solidaires Finances** souligne son désaccord sur le volume de jours de formation, en regard des droits non attribués lors du mandat précédent. Ceux-ci s'élevaient à 8 jours et non 5.

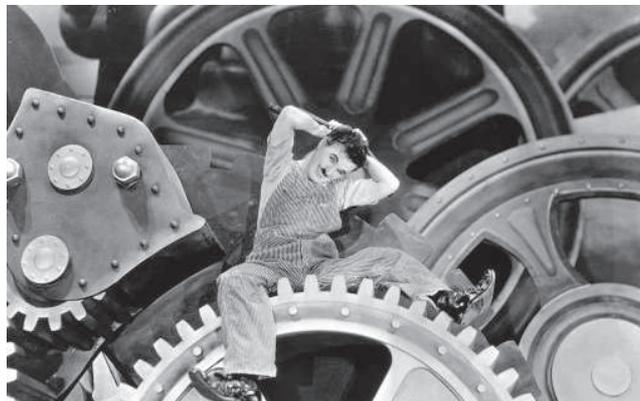
Par ailleurs la question de la prise en charge d'une partie de cette formation par les organisations syndicales devra être rapidement abordée en particulier sur la question financière.

S'agissant des modalités de mise en œuvre de ces droits, **Solidaires Finances** souhaite faire évoluer le contenu de la formation des bénéficiaires, du fait notamment du faible nombre de nouveaux élus, afin d'accroître les connaissances des membres des CHSCT.

Nous soulignons que cette formation doit aussi permettre aux élus d'appréhender plus aisément les bases en matières d'ergonomie, de troubles musculo-squelettiques (TMS) et de risques psychosociaux (RPS), en complément d'un socle d'attributions et de fonctionnement des CHSCT.

Calendrier des prochaines réunions :

CHSCT- M : 28 mai et 5 juillet 2015
Groupes de travail : 13 mai , 29 mai et 15 juin.



N'hésitez pas à contacter l'équipe fédérale du CHSCT Ministériel

- **Léna Lainé** - Solidaires Finances publiques : **01 44 64 64 32**
- **Christophe Bedeaux** - Solidaires-Douanes : **03 81 68 01 67**
- **Jean Capdepuy** - Solidaires Finances publiques : **06 30 53 39 99**
- **Jean Jacques HUET** - Solidaires Industrie et Développement Durable : **02 32 23 45 70**